

Communiqué de Presse

Fréquence des accidents causés par les « Zémidjanmen » à Cotonou : Quelles solutions ?

Ces derniers temps, des accidents fréquents s'observent sur toutes les artères de la ville de Cotonou.

La plupart de ces accidents sont causés par les conducteurs de taxi-motos communément appelés « Zémidjan » dont la majorité provenant des villages environnants de Cotonou et même de l'intérieur du pays, ne maîtrisent pas le code de la route dont l'observance stricte est une nécessité dans une ville aussi complexe que Cotonou.

Ces nombreux cas d'accidents dont les conséquences socio-économiques sont inestimables entament la sécurité des usagers de la route à l'intérieur de la ville de COTONOU.

Face à cet état de chose, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) voudrait interpeller les syndicats de conducteurs de taxi-motos, la Mairie de Cotonou et le Centre National de Sécurité Routière afin qu'ils prennent leurs responsabilités pour mettre hors de la circulation les conducteurs ne disposant pas d'un permis spécifique et ne maîtrisant pas la configuration de la ville de Cotonou.

La LDCB voudrait également inviter les autorités compétentes du ministère des transports et les autorités communales à penser à la mise en place de services de transports publics à l'intérieur de la ville de Cotonou afin d'assurer une circulation sécurisée aux populations.

Elle passe par la présente occasion pour souhaiter à tous les consommateurs béninois une Bonne et Heureuse Année dans la santé, la paix et la longévité et les inviter à se mobiliser autour d'elle pour la défense de leurs droits légitimes.

Fait à Cotonou, le 17 Janvier 2008

Le Président,

Romain Abilé HOUHOU